

# LA GAZETTE DU LUMENSONESQUE





Chers amis,

Ce 41ème numéro de notre gazette, prolonge un été qui fut riche d'événements de toutes natures, du dramatique à l'émotionnel et sans oublier le festif. Nous allons refermer cette trop courte parenthèse estivale pour nous replonger dans notre quotidien, dans notre lutte pour continuer à exister, dans notre volonté de rester libre de notre destin avec nos limites mais avec nos potentialités. Dans ce monde où tout se délite et se complexifie, où les finances diminuent, où les besoins augmentent, ce monde où finalement malgré tous les systèmes, il faudra de plus en plus ne compter que sur nous mêmes, il est indispensable de nous rassembler autour de ces moments de respirations amicaux qui rythment notre été et qui nous maintiennent en vie.

Rester en vie, c'est vivre, c'est prolonger cette histoire qui a débuté avec l'homme et qui se finira avec lui. Rester en vie c'est malgré des événements tragiques, continuer à faire la fête, à rire, à partager ces petits instants sans rien changer, sans renier ce que nous sommes.

Cet été, nous n'avons rien changé et bien au contraire nous avons multiplié ces animations : le 14 juillet, le festival international des Chorales, le 5<sup>ème</sup> enduro de Verrières, le Festenal de la Muse, la fête votive, le 5<sup>ème</sup> marché des producteurs, les jeudis de l'été, et pour terminer la saison, le pique-nique de fin d'été du 25 août... avant de reprendre le 18 Septembre pour la fête du pain.

Comme vous le voyez, beaucoup d'événements qui rythment notre été, et qui n'existent que par l'investissement sans faille des nombreux bénévoles.

Alors, à vous qui, à tous niveaux, faites vivre et animez notre commune, je vous renouvelle en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, tous nos remerciements pour ces supers moments et nos encouragements pour le futur.

Bonne lecture.

Jérôme Mouries

# TRAVAUX MAIRIE

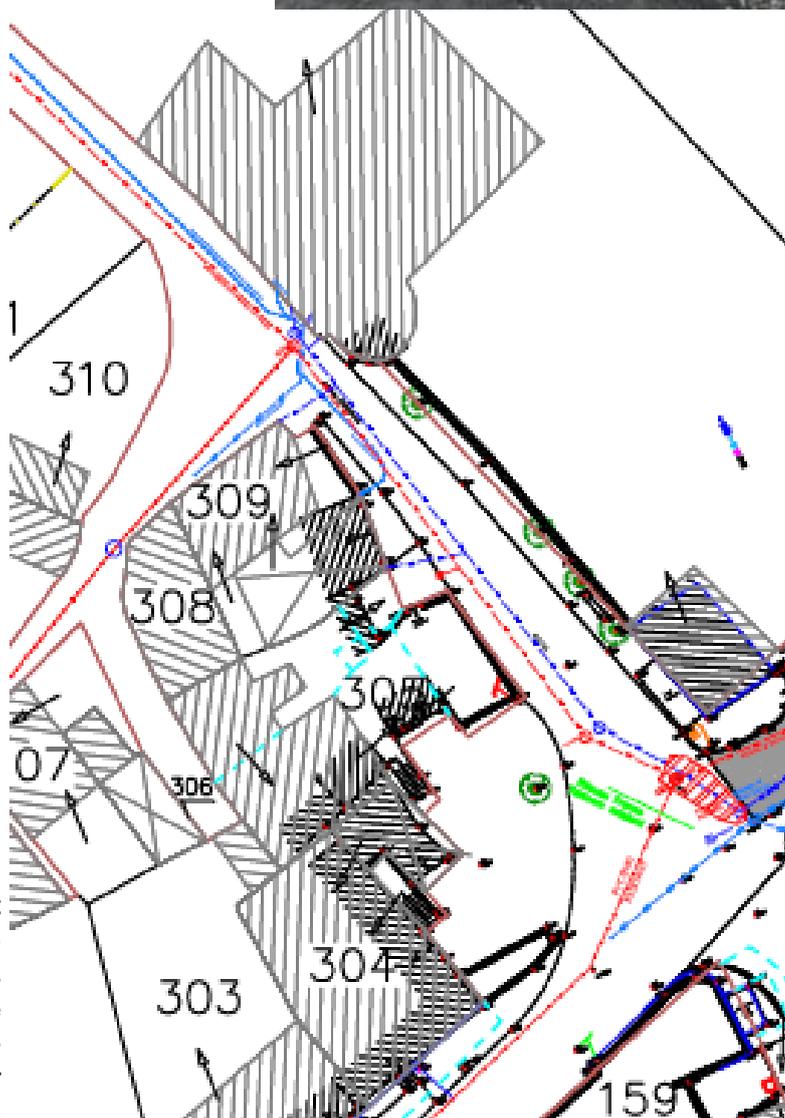
## DISSIMULATION RESEAUX A L'ENTREE DU VIL- LAGE DE VERRIERES

### Rue des peintres

Dans le cadre de l'aménagement et de l'embellissement de l'entrée du village, il semblait opportun de traiter de l'amélioration esthétique des réseaux électriques et téléphoniques. Le projet de mise en souterrain du réseau électrique à l'entrée du village est estimé à 98494,93 euros HT. La participation de la commune portera sur les 30% du montant ci-dessus soit 29548,48 euros. Les travaux de génie civil sont réalisés.

Ces travaux ont été également motivés par une nécessité d'isoler les eaux pluviales du réseau des eaux usées. En effet, ce secteur de Verrières est riche en sources qui ont tendance à engorger le réseau lors des périodes pluvieuses.

Malheureusement, suite aux travaux, un mur s'est écroulé dans le virage; il devrait être reconstruit à l'automne.



### Rue du Barry—Place du Marronnier

Le collecteur est défectueux par endroit notamment dans la rue du Barry et nécessite d'être refait. Comme dans la rue des peintres, le réseau pluvial sera isolé et le réseau sec enterré. Une partie des travaux a été effectuée au mois de juillet sur la route de Conclus; les travaux rue du Barry seront entrepris en septembre (voir plan ci-contre).

## CIMETIÈRE



### **Opération zéro-phyto Cimetières communaux.**

M. ARGUEL Jean-Claude présente un projet d'opération zéro-phyto pour les cimetières dans le but de limiter l'entretien avec une prise en charge à hauteur de 70 % de la dépense par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Les travaux consistent en un décaissement, la pose d'un film perméable et de grave roulée pour éviter une repousse des herbes sauvages. Les cimetières de Vézouillac et Verrières sont concernés par cette opération.

Le cimetière d'Escoudournac restera en herbe.

### **Tarif Columbarium**

Pour toute nouvelle demande de concession au columbarium de Verrières le tarif fixé est le suivant:

|                               |                             |
|-------------------------------|-----------------------------|
| <b>Concession de 10 ans :</b> | <b>140 € ( deux urnes )</b> |
| <b>Concession de 15 ans :</b> | <b>200 € ( deux urnes )</b> |
| <b>Concession de 30 ans :</b> | <b>400 € ( deux urnes )</b> |



## **CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MILLAU**

Les communes concernées par le Centre de secours de Millau participent financièrement au pro-rata de la population défendue. Cette participation déduction faite des différentes participations (subvention Conseil départemental, Communauté de communes Millau Grands Causses) s'élève à **25 637,16€**.

A savoir qu'une participation annuelle est attribuée pour le fonctionnement et s'élève à environ **6000€/an**.



## **VOTE DES QUATRE TAXES LOCALES 2016 :**

Après une présentation de l'état des notifications des bases prévisionnelles de la fiscalité directe locale et d'allocations compensatrices ainsi que divers éléments nécessaires au vote des taux, Monsieur Le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'impositions des taxes directes locales pour 2016 à savoir :

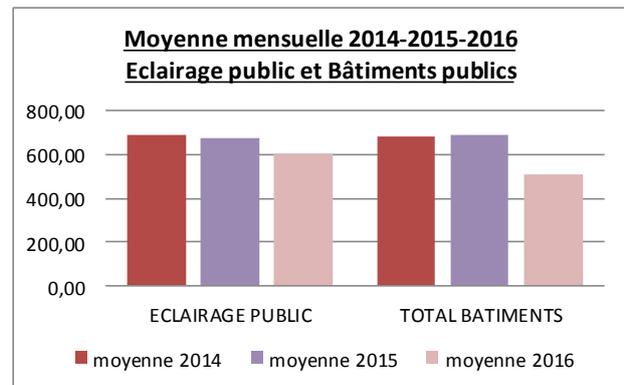
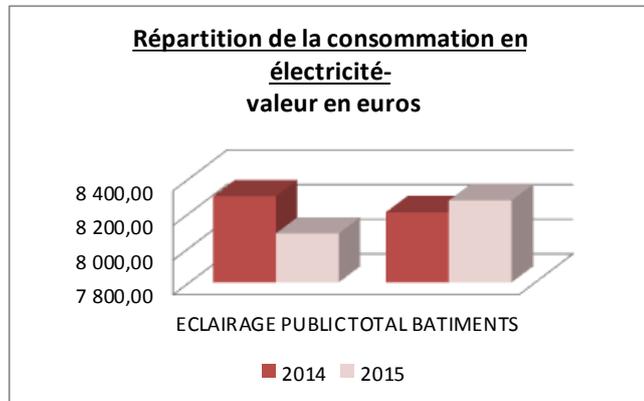
|   |   |                |
|---|---|----------------|
| ⇒ | <b>Taxe d'habitation :</b>                        | <b>11.76 %</b> |
| ⇒ | <b>Taxe Foncière Bâti :</b>                       | <b>11.50 %</b> |
| ⇒ | <b>Taxe Foncière Non Bâti :</b>                   | <b>61.09 %</b> |
| ⇒ | <b>Cotisation Foncière des Entreprise (CFE) :</b> | <b>24.65 %</b> |

# CONSOMMATION D'ENERGIE SUR LA COMMUNE DE VERRIERES

## UNE TENDANCE A L'ECONOMIE

L'éclairage public est un poste important dans le budget de la commune.

Cela représente un montant de 16 355 € sur l'année 2015 à partager entre l'éclairage public et les bâtiments publics (voir tableau ci-dessous).



Compte tenu de l'importance budgétaire de ce poste, le conseil municipal étudie les possibilités d'économie énergétique. Plusieurs actions ont déjà été mises en place et des projets sont en cours de réalisation.

### Lampadaire à énergie solaire

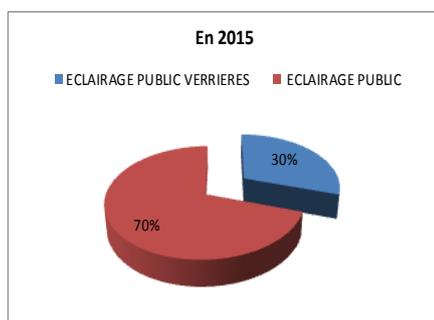
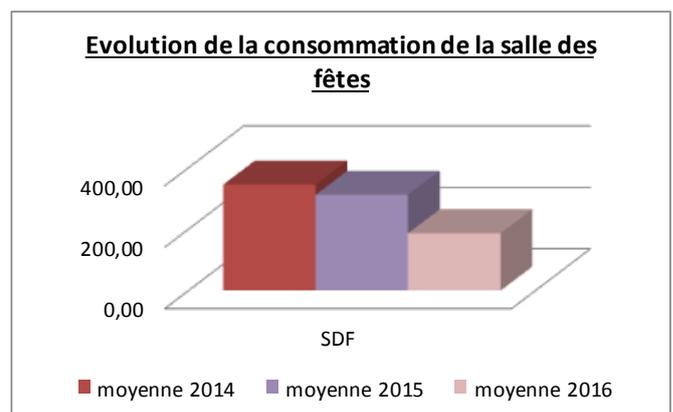
En 2015, nous avons installé au Bel Air un lampadaire à énergie solaire. Cela s'avère être une bonne solution pour les points isolés; zéro frais de réseaux, pas de facture énergétique, un remplacement de la batterie tous les cinq ans.

### Diagnostic énergétique et travaux sur les bâtiments publics

En mai 2015, des travaux d'isolation thermique ont été entrepris sur la salle des fêtes ainsi que le remplacement du chauffage devenu vétuste.

On constate une économie de 10% sur la facture 2015 alors que les travaux ont été effectués en milieu d'année.

Sur l'année 2016, au vu des derniers relevés et en comparaison avec le même période en 2015, on constate qu'il y a une diminution de la facture de 30%. C'est une baisse significative qui sera mieux appréciée sur l'année complète.



### **La réduction de l'éclairage public: extinction programmée sur le village de Verrières**

La commune a la volonté d'engager des actions en faveur de l'économie d'énergie. Il est évident qu'à certaines heures, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue. Une réflexion a été engagée par le conseil municipal sur l'opportunité d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit. Pour cela, l'entreprise Bousselet va poser prochainement des horloges astronomiques sur les trois compteurs desservant le village de Verrières.

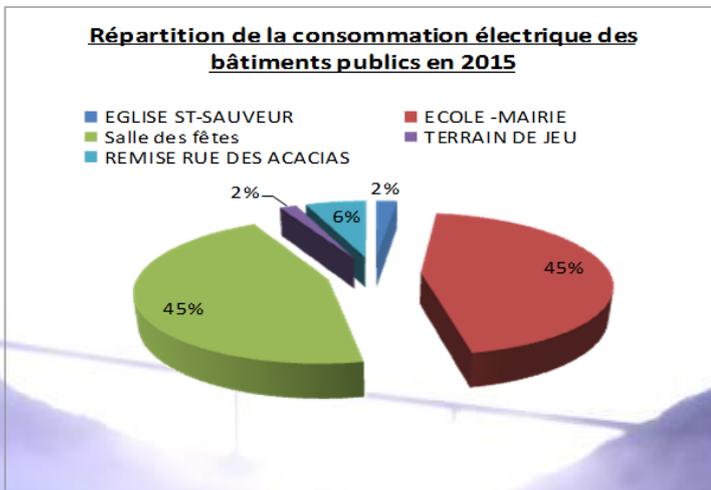


## EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE VILLAGE DE VERRIERES DE 1h00 DU MATIN A 5h00

L'année à venir servira de test ; on attend une économie d'environ 40% sur ce secteur et selon ces résultats, des dispositions pourront être mises en place sur les autres villages de la commune.

### Diagnostic énergétique et travaux sur les bâtiments publics à venir

Après être intervenu sur la salle des fêtes qui représentait en 2015 45% des frais énergétiques des bâtiments publics de la commune, la prochaine étude portera sur le bâtiment école-mairie gros consommateur d'électricité.



Cela s'explique par le fait qu'il s'agit d'une construction ancienne avec des volumes de pièces importants (plafonds hauts), mal isolée, dotée de grandes ouvertures non doublées et des chauffages électriques énergivores.

Un diagnostic permettra de mettre en place un projet pour les années prochaines.

Pour conclure, on perçoit fin 2015 les bénéfices des travaux effectués. A savoir que cette baisse sera certainement bien plus conséquente sur l'année 2016 malgré une augmentation régulière jusqu'à alors de des tarifs de 2,5% par an.



# L'ÉCOLE



Fresque réalisée par les enfants de l'école avec l'aide d'Huguette Privat

- **RENTREE 2016**

Une nouvelle Institutrice prendra ses fonctions à la rentrée.

Il s'agit de Mademoiselle **Sabrina Châtellain**; elle a aussi le rôle de Directrice. Elle exerçait un poste similaire dans une école à classe unique. Elle sera entourée de Charlotte Mas qui assurera le poste d'Atsem avec Laurence Roche en soutien.

- **HORAIRES GARDERIE**

Compte tenu de l'absence de demande et comme les enfants arrivent avec le ramassage scolaire, il n'y a pas de garderie. Cependant, en cas de demande exceptionnelle et préalable une organisation ponctuelle sera mise en place. Il en est de même pour le soir après 16H30.

- **CANTINE**

Prix du repas cantine 5,50€ avec une participation de la mairie en fonction du quotient familial. L'inscription à la cantine doit se faire une semaine à l'avance auprès de la mairie.



Regroupement sportif au Truel

## **UNE NOUVELLE ECOLE INTERCOMMUNALE**

Un projet d'École Intercommunale est en cours entre les Communes d'Aguessac, Paulhe, Verrières et Compeyre . Ce projet de **Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)** sera géré par un **Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)** .

La mise en place du R.P.I. a pour objectif d'assurer la scolarité de tous les enfants des communes membres, d'étoffer l'équipe éducative et de renforcer les collaborations entre les enseignants, de permettre un enseignement de qualité, de mutualiser l'organisation et le coût des temps périscolaires (T.A.P., cantine, garderie..) et de chercher à les optimiser.

Le SIVU qui portera le nom de **SIVU SCOLAIRE DU LUMENCON** assurera la gestion financière et la répartition des charges entre les communes membres, l'organisation et le financement des temps périscolaires (TAP, Cantines, Garderie, ...), la gestion des personnels périscolaires, ATSEM, agents techniques, ... les décisions sur les investissements et la volonté d'encourager les activités périscolaires sur l'ensemble des communes.

Actuellement, les quatre communes travaillent activement sur la rédaction des statuts du SIVU et la convention du RPI qui devront être délibérés en Conseil Municipal .

Ce projet a été présenté aux parents d'élèves de Verrières et est fortement encouragé par l'Académie.

## 14 JUILLET 2016

Comme chaque année, le 14 juillet a été célébré et a rassemblé bon nombre de Verriérois. Après le discours de M. le Maire devant le monument aux morts, discours à la fois solennel et teinté d'humour, Monsieur le maire nous entraîne à la salle de la mairie pour visiter l'expo d'ouvrages réalisés par l'atelier de patchwork dirigé par Gisèle Couderc et tous les objets réalisés par l'atelier d'Huguette Privat durant l'hiver et destinés à la vente au profit de l'association des amis de l'église Saint-Sauveur. La soirée du 14 juillet s'est prolongée autour d'un vin d'honneur et d'un repas de producteur organisé par Loïc Almeras, Michel Antoine et Dominique Boyer. Une petite animation a égayé ce repas; un groupe de choristes guidé par Laure Moulin a chanté un petit répertoire avec des textes revisités et illustrés d'un diaporama sur notre village et ses alentours.



La soirée du 14 juillet s'est prolongée autour d'un vin d'honneur et d'un repas de producteur organisé par Loïc Almeras, Michel Antoine et Dominique Boyer. Une petite animation a égayé ce repas; un groupe de choristes guidé par Laure Moulin a chanté un petit répertoire avec des textes revisités et illustrés d'un diaporama sur notre village et ses alentours.



Chaque année pour le 14 juillet, la municipalité invite les élus de notre région ainsi que tous les maires voisins. Alain Marc, sénateur et Président de la communauté des communes Muse et Raspes du Tarn, M le Député Arnaud Viala, M le Maire de Millau Christophe Saint Pierre ainsi que Mme Arnaud, Directrice de l'hôpital Maurice Fenaille étaient présents à la cérémonie. C'est un moment privilégié où on échange sur les projets en cours et, comme on peut le voir sur la photo ci contre, durant la visite de l'église, il a été évoqué les projets de rénovation.





## **VERRIERES : UN VILLAGE SE MOBILISE POUR LA RESTAURATION DE SON EGLISE**

### Le Sénateur Alain MARC et le Député Arnaud VIALA dans notre église.

A l'issue de la cérémonie du 14 juillet, notre maire, Jérôme MOURIES, a convié le sénateur et le député à une visite de l'église et présenté le projet de restauration, une occasion de solliciter des subventions. Nous avons bon espoir que notre message ait été entendu.



### Notre Association a tenu son assemblée générale

Vendredi 22 juillet s'est tenue la deuxième assemblée générale de notre association : déjà deux ans et toujours la même motivation et le même enthousiasme et une multiplication des actions afin de réunir les fonds nécessaires à la restauration de l'église.

Le président, Guy CORDIER, a présenté le rapport moral. Le trésorier, Gaston VIDAL, et le secrétaire, Claude POMIÉ, présentaient à leur tour le rapport financier: les bons résultats financiers sont dus à une gestion rigoureuse et à une limitation des charges.

Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Les fonds recueillis jusqu'à présent affichent une bonne progression mais nous sommes encore loin de l'objectif. Une action a été menée auprès des entreprises locales. Nous en espérons quelques promesses de dons.

Si nous arrivons à boucler le budget d'ici la fin de l'année, les travaux pourraient être réalisés au cours de l'hiver prochain.

Les actions à venir : stand lors du marché paysan du 16 août 2016, reconduction de la journée du pain (cuit au feu de bois) et des soupes le 18 septembre 2016 avec cette année des trénelles en plus, et toujours la vente d'objets réalisés par les habitants du village.

Renouvellement des membres sortant du Conseil d'Administration : Régine AMEUR, Guy CORDIER et Monique GELY ont été réélus à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration qui a suivi a reconduit les membres du Bureau à l'unanimité:

Président : Guy CORDIER

Trésorier : Gaston VIDAL

Secrétaire : Claude POMIÉ

Vous qui n'avez pas encore rejoint notre projet : il est encore temps de faire un geste. Alors n'hésitez pas. Adhérez à notre association et faites un geste.

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS, NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

**Claude POMIÉ**

## CARNET NOIR

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de nos concitoyens :

Jacques-François BEGOUEN-DEMEAUX , le 05 avril 2016, à l'âge de 86 ans

Eglantine CURTIL, le 24 avril 20, à l'âge de 57 ans

Bernard DUCHESNE, le 10 mai 2016, à l'âge de 62 ans

*Mme Curtil et Mrs Begouen-Demeaux et Duchesne faisaient partie de l'association.*

Emilienne VIDAL maman de Christian Vidal de Molières

Bernard Molinier natif du village de Verrières

L'association adresse ses plus sincères condoléances à toutes les familles touchées par ces deuils.



## NAISSANCES

### Manon TOURIN

Fille de Jany Seguin manipulatrice en radiologie et de Loïc Tourin Agriculteur

Le Bel Air

### Azélis VIDAL

Fille de Ophélie Julien et Julien Vidal domiciliés à Aucamville; peite fille de Michèle Sigaud et Didier Julien à Verrières

### Gabriel LASMAYOUS

Fils de Catherine Garcia Assistante Notaire et Eric Lasmayous Agriculteur

Vézouillac

### Alexis VIDAL

Fils de Mélanie Galtier Aide soignante et de Olivier Vidal Artisan domiciliés à Monstuejoul; petit-fils de M et Mme Gaston Vidal à Vézouillac.

### Thibaut CLOTTE

Fils de de Anaïs Llobel et de David Clottes domiciliés à Foix (Ariège); petit-fils de Maryvonne Mouysset à Verrières.

Félicitations aux heureux parents et nous adressons tous nos bons vœux à Manon, Azélis, Gabriel, Alexis et Thibaut.

# TRIO SAVIGNONI e lo papet



Lo Festenal de la Musa

PAR LE SAVIGNONI TRIO VERRIERES FUT CONQUIS . Nombreux furent les spectateurs à se presser sous la halle du village au concert du Savignoni Trio accompagné de Bernard Cauhapé dit « lo papet ». Un public charmé et enchanté par la prestation du groupe. Concert de jazz manouche aux accents du Sud, sur des airs connus, de « Just a Gigolo » à Claude Nougaro en passant par Paolo Conte et Georges Brassens... revisités en occitan par l'écrivain Robert Marty.

Cette soirée organisée par l'association du Festenal de La Muse le mardi 26 Juillet à 20h30 fût l'occasion de remercier la Communauté de Communes de la Muse et des Raspes du Tarn, le département de l'Aveyron et la région Occitanie Pyrénées Méditerranée pour leur aide financière essentielle au bon fonctionnement de l'association.



## Prochain spectacle

**MOLIERE D'OC** le dimanche 6 Novembre à 17h00 par le Théâtre de la rampe de Montpellier  
au Viala Du Tarn Maison du Temps Libre

C'est une adaptation occitane de la pièce de Molière *Monsieur de Pourceaugnac*. Nous sommes dans une ville méridionale d'Occitanie et Monsieur de Pourceaugny, riche gentilhomme parisien, débarque pour épouser Julie. Cette inversion des géographies pose un bilinguisme occitan français porté par les personnages. Il met en valeur la défiance et la cruauté vis à vis de l'étranger, même si les rires et moqueries sont au service de l'amour. Elle renforce la naïveté candide de Monsieur de Pourceaugnac que Molière tournait en ridicule. Le rire demeure, il est même essentiel. Mais s'ajoute à ce cabaret (comédie-ballet commandée par Louis XIV) une dimension sociale et humaine qui interpelle notre société d'aujourd'hui. **Un grand moment en perspective, à savourer sans modération !**

|                          |   |                           |                            |
|--------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| <b>E tota l'annada</b> → | <b>un mardi sur deux</b><br><b>de 9h30 à 11h30</b>      | <b>SAINT ROME DE TARN</b> | Atelier de langue occitane |
|                          | <b>Un lundi sur deux</b><br><b>de 17h00 à 18h30</b>     | <b>SAINT BEAUZELY</b>     | Atelier de langue occitane |
|                          | <b>1er vendredi du mois</b><br><b>de 18h00 à 20h00</b>  | <b>SAINT BEAUZELY</b>     | Atelier de chants          |
|                          | <b>3ème vendredi du mois</b><br><b>de 18h00 à 19h30</b> | <b>SAINT BEAUZELY</b>     | Atelier de toponymie       |

## Une chorale américaine dans l'église

Dans le cadre du Festival Choral en Aveyron, le 16 juillet, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre église de Saint-Sauveur la chorale Chœur Fresno City College Singers et Jazz Extension, venue de Californie pour une tournée dans notre région. Dans notre église, réputée pour sa bonne acoustique, Julie Reyes Dana, Directrice de chœur, et son très sympathique groupe ont offert au public, seulement un peu clairsemé, un très beau concert chanté, tant en chœur que en solistes, par de magnifiques voix. Nous ne pouvons que chaleureusement les remercier pour leur interprétations.

A marquer d'une pierre blanche cette soirée qui a permis d'entendre dans notre village de si belles voix. Bonne occasion pour mettre en valeur la beauté de l'église...

**André Pons**



## 5ème marché des producteurs, 5ème édition réussie!

En ce mardi 16 Août les producteurs de la commune se sont une nouvelle fois réunis sur la place du village pour proposer leurs produits aux acheteurs gourmands venus nombreux. La buvette tenue par les jeunes du village et un petit orchestre rajoutaient une note festive à cette soirée.

C'est autour des grandes tables installées sous la halle et sur la place que l'on a pu savourer en toute convivialité grillades de veau de race Aubrac élevé par Michel Antoine, salades colorées composées des légumes de saisons bordées de tartes à l'oignon ou de tartines de poivrons, d'escargots, du fromage de la Blaquièrre, du vin de pays ainsi que du bon pain cuit à Vezins.

La place était comble et les participants ravis; la preuve en est que les producteurs se sont trouvés dévalisés et à court de victuailles, victimes de leur succès! Mais, c'est repus, que tout un chacun a regagné ses pénates en prenant date pour 2017.



# **A.C.C.A DE VERRIERES**

**Extrait du compte rendu de l'Assemblée générale du 24.06.2016**

**Décisions relevant des dispositions statutaires**

## **RAPPORT MORAL**

**SAISON 2015/2016.**

La saison 2015/2016 s'est passée sans problèmes particuliers pour le petit gibier. Vu leur nombre, les lapins ont posé problème et les lièvres ont été présents. Cependant on ne retrouve pas les populations de faisans et perdreaux lâchés.

Le plan de chasse chevreuils a été réalisé à une unité près.

Pour les sangliers le tableau est meilleur puisque 67 pièces ont été réalisées. Remercions ici les différentes équipes.

Cependant comme l'année précédente, nous avons constaté que le remplissage du cahier de battue n'était pas exhaustif. Lors de certaines battues on a constaté des manquements sur les règles de sécurité et dans un cas les règles de bienséance ont été bafouées. Il faudra y remédier, les chefs de battues devront être plus vigilants et intransigeants.

Saluons encore une fois le travail de l'ombre efficace de nos piégeurs.

Soulignons la bonne tenue du repas de chasse des « équipes sanglier ». Nous remercions tous les participants et aussi et surtout tous les animateurs et préparateurs de cette soirée.

Le repas annuel de l'ACCA a eu lieu le samedi 18 juin 2016 en présence d'une soixantaine de convives que nous remercions pour leur participation. Un grand merci aux dévoués organisateurs.

**A L'UNANIMITE L'AG ADOPTE LE RAPPORT MORAL**

## **APPROBATION DES COMPTES 2015/2016 ET BUDGET 2016/2017**

Le trésorier présente les comptes 2015/2016 avec force détails.

Il les fait contrôler par le membre le plus âgé et le membre le plus jeune des membres présents.

Les dépenses s'élèvent à 11 505,91 euros, pour 12 012,15 euros de recette.

Le résultat 2015/2016 est donc un excédent de 506,24 euros qui va augmenter notre solde de trésorerie qui va s'établir à 6 897,70 euros.

Il présente également le budget 2016/2017 qui s'équilibre à 9 627 euros en dépenses et en recettes.

**A L'UNANIMITE, L'AG DONNE QUITUS POUR CES DEUX RAPPORTS.**

## **RENOUVELLEMENT DES MEMBRES (3 membres)**

Les membres du Conseil d'Administration se renouvellent par tiers tous les deux ans. Au terme de cette saison 2015/2016 les mandats de MR ARAGON J-C, MR GAVEN GILBERT ET MR JASSIN SERGE arrivent à échéance.

MR JASSIN SERGE membre de l'ACCA depuis 18 ans ne se représente pas. Nous le remercions pour tout le travail accompli en tant que secrétaire ou trésorier.

**NECESSITÉ DONC DE PROCEDER A DE NOUVELLES ELECTIONS**

MRS ARAGON JC et GAVEN GILBERT se représentent. Chaque membre de l'ACCA peut se présenter. Pour le troisième candidat, il est fait appel aux membres présents dans la salle. MR GILHODES PASCAL propose sa candidature au conseil d'administration. Cette candidature pouvant être retenue elle est donc soumise au vote de l'A.G.

L'assemblée décide un vote à « MAIN LEVEE ».



Mrs ARAGON JEAN-CLAUDE, GAVEN GILBERT ET GILHODES PASCAL sont élus à l'unanimité des membres présents.

Suite à cette élection le C.A. se réunira le 13 JUILLET 2016 pour élire le nouveau bureau.

Voir liste des administrateurs à compter du 01 juillet 2016.

### **DISPOSITIONS RELEVANT DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCA**

Le prix des cartes 2016/2017 ne change pas par rapport à 2015/2016.

L'AG ADOPTE LES MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR A L'UNANIMITE.

### **DISPOSITIONS RELEVANT DU REGLEMENT DE CHASSE DE L'ACCA**

#### **REGLEMENT DE CHASSE 2016/2017 AG 24/06/ 2016**

#### **Article 3** – Chasse et gestion cynégétique

3.1. La chasse s'exerce conformément à la législation et à la réglementation, prévues par le Code de l'Environnement et les arrêtés ministériels et préfectoraux.

|                           | <b>En Aveyron</b>                                 | <b>ACCA de Verrières</b>                   |
|---------------------------|---|--|
| <b>Ouverture générale</b> | Le dimanche 11/09/2016                            | Le dimanche 11/09/2016                     |
| <b>Fermeture Générale</b> | Le mardi 31/01/2017                               | Le dimanche 01/01/2017                     |
| <b>Jours autorisés</b>    | Samedi, dimanche, lundi, mercredi et jours fériés | Samedi, dimanche, mercredi et jours fériés |

3.2. Sur le territoire de l'ACCA, les règles applicables à la chasse des différentes espèces de gibier sont les suivantes :

#### **DATES D'OUVERTURE ET FERMETURE PAR CATEGORIES DE GIBIERS SUR NOTRE ACCA - SAISON 2016/2017**

|                  |  |   |
|------------------|--|---|
| <b>Cailles</b>   | Voir arrêté  |   |
| <b>Bécasses</b>  | Voir arrêté  |   |
| <b>Grives</b>    | Voir arrêté  |   |
| <b>Faisans</b>   |  | du dimanche 11/09/2016 au dimanche 01/01/2017.  |
| <b>Perdreaux</b> | PMA : 2 pièces/jour  | du dimanche 18/09/2016 au dimanche 04/12/2016   |
| <b>Lapins</b>    |  | du dimanche 11/09/2016 au dimanche 01/01/2017.  |
| <b>Lièvres</b>   | PMA : 3 pièces/saison<br>dont 1 pièce/jour/maxi                        | du dimanche 25/09/2016 au dimanche 04/12/2016.  |
| <b>Cerfs</b>     | En battue  | du dimanche 08/10/2016 au mardi 31/01/2017.   |
| <b>Chevreaux</b> | Tir individuel/approche  | du lundi 01/06/2016 au samedi 10/09/2016  |
| <b>Chevreaux</b> | En battue  | du dimanche 11/09/2016 au dimanche 31/01/2017   |
| <b>Chevreaux</b> | Tir a balle uniquement   |   |
| <b>Sangliers</b> | Individuel approche ou affut si autorisation préfectorale individuelle | du mercredi 01/06/2016 au samedi 10/09/2016   |
| <b>Sangliers</b> | En battue  | du lundi 15/08/2016 au samedi 10/09/2016<br>du dimanche 11/09/2016 au dimanche 01/01/2017<br>du lundi 02/01/2017 au mardi 28/02/2017  |
| <b>Sangliers</b> | Tir individuel autorisé  | du dimanche 11/09/2016 au dimanche 01/01/2017.  |
| <b>Sangliers</b> |  | Prélèvements de sangliers dans les réserves de chasse en cas de dégâts pour la période du 01 juillet 2015 au 30 juin 2020.L'arrêté N 2015110-005 du 20/04/2015 nous attribue 10 boutons par période |

L'AG ADOPTE LES MODIFICATIONS DU REGLEMENT DE CHASSE A LA MAJORITE, MOINS UNE VOIX SUR LA DATE DE FERMETURE DU LAPIN.

### **PLANS DE CHASSE PETITS GIBIERS DE NOTRE ACCA 2016/2017**

**LAPINS** : Comme l'année précédente, en cas de recrudescence du lapin le C A pourra autoriser un jour de chasse durant le mois de janvier 2017.

**LIEVRES** : Comme l'année précédente le quota de prélèvement reste fixé à trois pièces par saison, dont une pièce jour maxi.

**PERDREAUX** : Comme l'année précédente le quota de prélèvement reste fixé à deux pièces jour.

### **LACHERS PETITS GIBIERS 2016/2017**

|               |     |             |            |
|---------------|-----|-------------|------------|
| *** PERDREAUX | 120 | LE VENDREDI | 09/09/2016 |
| *** FAISANS   | 90  | LE VENDREDI | 16/09/2016 |
| *** PERDREAUX | 120 | LE VENDREDI | 28/10/2016 |
| *** FAISANS   | 90  | LE VENDREDI | 04/11/2016 |

### **PLAN DE CHASSE GRANDS GIBIERS DE NOTRE ACCA 2016/2017**

|                             |        |                                |
|-----------------------------|--------|--------------------------------|
| Attribution FDC12           | 1 cerf | 35 chevreuils dont 10 tirs été |
| Attribution ONF             |        | 3 chevreuils dont 3 tirs été   |
| Attribution Toutes Réserves |        | 10 sangliers si dégâts         |

### **CHEVREUILS**

Tir à balle uniquement.

Tir au plomb non autorisé.

**DATES DE DISTRIBUTION DES CARTES 2016/2017: Le VENDREDI 09/09/2016 de 17H30 à 19h30.**

### **TRES IMPORTANT**

- ⇒ Rapporter la carte de 2015/2016
- ⇒ Présenter la validation du permis 2016/2017
- ⇒ Présenter l'attestation d'assurance 2016/2017



## ELECTION DU BUREAU A VERRIERES LE 13 07 2016

Tous les membres élus lors de l'AG du vendredi 24/06/2016 sont présents. Le président félicite les membres renouvelés soit MR ARAGON JEAN-CLAUDE et MR GAVEN GILBERT, et MR GILHODES PASCAL nouveau membre élu du conseil.

Il remercie aussi MR JASSIN SERGE pour son travail pendant LES 18 ANS de sa présence au sein du bureau au titre de secrétaire ou de trésorier.

Après discussion, quatre membres sont candidats pour pourvoir les postes de président, vice président, trésorier et secrétaire.

Ces candidatures sont les suivantes, et soumises au vote des huit membres présents

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| --- MR ARAGON JEAN-CLAUDE | PRESIDENT      |
| --- MR GARY RENE          | VICE PRESIDENT |
| --- MR GAVEN GILBERT      | TRESORIER      |
| --- MR GILHODES PASCAL    | SECRETAIRE     |

Tous les candidats obtiennent 8 (huit) voix et sont donc élus à l'unanimité des présents.

## LISTE DES ADMINISTRATEURS ET LEURS FONCTIONS SAISON 2016/2017,

*SUIVANT DECISION DU C.A DU 13 JUILLET 2016*

| <b>MEMBRES DU BUREAU</b>  | <b>FONCTION</b> | <b>MANDAT</b>         |
|---------------------------|-----------------|-----------------------|
| <i>ARAGON JEAN-CLAUDE</i> | PRESIDENT       | 01.07.2016/30.06.2022 |
| <i>GARY RENE</i>          | VICE PRESIDENT  | 01.07.2014/30.06.2020 |
| <i>GILHODES PASCAL</i>    | SECRETAIRE      | 01.07.2016/30.06.2022 |
| <i>GAVEN GILBERT</i>      | TRESORIER       | 01.07.2016/30.06.2022 |
| <b>AUTRES MEMBRES</b>     |                 |                       |
| <i>CANCE FRANCIS</i>      | MEMBRE          | 01.07.2014/30.06.2020 |
| <i>GUIRAL RENE</i>        | MEMBRE          | 01.07.2012/30.06.2018 |
| <i>LACOMBE BENOIT</i>     | MEMBRE          | 01.07.2012/30.06.2018 |
| <i>SEGURET FRANCIS</i>    | MEMBRE          | 01.07.2014/30.06.2020 |
| <i>VIDAL GASTON</i>       | MEMBRE          | 01.07.2012/30.06.2018 |

A tous bonne saison 2016/2017.

**Le président , Jean-Claude ARAGON**



# PÊCHE ELECTRIQUE AU LUMENSONESQUE

Le 06 août 2016, les agents de pêche de l'Aveyron aidés de quelques bénévoles ont pratiqué dans le ruisseau du Lumensonesque une pêche électrique afin d'effectuer un comptage de la population de truites.

Sur une longueur de 160 à 170 mètres, il a été prélevé:

- 7 truites de 23cm soit 5%
- 20 truites de 18 cm soit 16%
- 98 truites de taille inférieure à 18 cm soit 79%

Cette population de truites paraît très élevée, mais lorsque l'on constate qu'il n'y a que sept truites « pêchables » des efforts restent à fournir pour obtenir une densité de poissons à la maille qui est de 20 cm.

Des questions se posent:

- la population d'écrevisses bien présente joue-t-elle un rôle de prédateur ? Peut-être...
- La qualité des eaux ? Peut-être...
- Les prédateurs au long bec? Peut-être...
- La pluviométrie qui a considérablement diminué? Peut-être...

Dans tous les cas un grand merci à ces personnes qui se dévouent pour sauver ce qui peut encore l'être.

**ROGER CALVI (Grand Pêcheur!)**

## Le poisson : un bon indicateur de la qualité du milieu

Les poissons occupent toute la chaîne trophique, et notamment son dernier maillon. Ils constituent à ce titre un excellent intégrateur de la qualité du milieu aquatique dans ses dimensions physiques et biologiques, et sont particulièrement propice à l'évaluation de l'état de l'environnement aquatique d'eau douce.

Les peuplements ichtyologiques sont donc utilisés depuis quelques années comme indicateur biologique pertinents font l'objet de suivis réguliers.



### Techniques

#### En rivières peu profondes



Ces pêches, dites « complète », sont réalisées à pied, sur une station optimale à 20 fois la largeur du cours d'eau conformément à la norme européenne de 2003 relative à l'estimation de la composition et de

ondance des espèces piscicoles (NF EN 14011). La unique du "sondage" piscicole, consistant à prospection seule fois en continu la station de pêche permet alcul de l'IPR.

### Moyens

#### Rivières de petites tailles (< 3 m)

Sur les rivières de faibles largeurs et parfois difficiles d'accès, les pêches sont réalisées par deux techniciens à l'aide d'un appareil léger portable alimenté par une batterie (type "Martin pêcheur").



### Principe

La pêche à l'électricité consiste à soumettre les poissons à un faible champ électrique qui les attire et les tétanise temporairement. Ce laps de temps permet aux techniciens de les capturer à l'épuisette et de les maintenir en vivier le temps de réaliser une biométrie.



Cette technique présente l'avantage de ne pas être dommageable aux poissons, d'offrir de réelles garanties d'efficacité et de présenter un protocole reproductible. Elle est aujourd'hui pratiquée en routine dans les réseaux de suivis biologiques et dans les études d'impact.



La méthode connaît de nouvelles perspectives avec la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) qui impose le suivi des poissons pour évaluer le bon état écologique des rivières.

#### Conformément à la législation en vigueur :

- les appareils de pêche électrique font l'objet de révision régulière et d'une vérification annuelle de mise en conformité par l'Apave.
- le personnel dispose d'une formation aux premiers secours.
- Hydrosphère se charge d'acquiescer les autorisations préfectorales de pêche et de demander les autorisations des propriétaires riverains et des associations détenteurs du droit de pêche (AAPPMA).



# SOURCES ET FONTAINES

Ces points d'eau, si précieux à l'époque, ont tendance à être oubliés; la présence parfois imposante des abreuvoirs souvent en gré (ou en ciment pour les plus récents) dans les hameaux ou aux croisements des chemins sont les témoins d'une activité pastorale importante; ils sont le plus souvent constitués de plusieurs auges qui s'alimentent les unes les autres de façon gravitaire. Le recensement de ces sources et fontaines communales est parfois difficile; il faut faire appel à la mémoire des hommes pour en dresser une liste sans être sûr qu'elle soit exhaustive.

Selon R. Carrières dans la monographie écrite en 1839, il écrit dans son paragraphe *Les sources ou fons ou thérons "J'ignore la différence que les gens du pays font entre une fon et un théron. Le compois de 1624 mentionne la fon de Peyroune, la fon, près de l'hospital dite aussi fon Flory? La fon de la maire de Dieu, fon Boutelhe, fon de la Blaquièrre, ...la fon du mas de la fon, la fon des Arènes sur la limite commune de Saint-Léons et de Verrières et qui fut aménagée en 1892 après avis favorable du conseil municipal de cette dernière; fon de la Coste vis à vis de Conclus, la Fon de la Tour. Nous trouvons un théron à Mialas, près de Bécours, source qui aliment l'Arquinel et qui pourrait être annexée aussi à Bécours- théron à la faisce de la Bridouyre, théron au -dessus de Verrières. "* Certaines ont disparu de la mémoire et des cartes; l'évolution des registres cadastraux font que certaines d'entre elles appartenant alors au domaine public sont aujourd'hui privées.

1. A **Conclus**, la source communale se trouve sur le versant sud du village face à Cousiniès. Il faut aller jusqu'à l'espace commun nouvellement aménagé et suivre le chemin en contrebas sur la droite.
2. **La fontaine de la Cals**, dans le ravin, au croisement des chemins de Cousiniès de La Cals et de Conclus.
3. **La fontaine de la Rouquette**. En suivant le sentier balisé de la randonnée le Clapas du Diable, quand vous quittez la route de la Rouquette (en venant de Cousiniès) sur la gauche en direction du Clapas du Diable, vous trouverez quelques mètres plus loin un petit chemin qui descend sur la droite en direction du ravin de Malbosc et là se trouve la source de la Rouquette cachée dans la végétation.

A Verrières, on va noter les trois points d'eau les plus notoires :

4. **Le lavoir**, en contrebas de la place; ce dernier était le point de rendez-vous des femmes du village qui, tout en lavant le linge, échangeaient les nouvelles.
5. **la source du Théron** est situé sur le petit chemin qui part du Castel et rejoint le ravin de Beauzeille. Elle se déverse dans trois auges en grès; une est encore ensevelie qui, selon les souvenirs d'enfant de André Pons, serait un sarcophage. Nous prévoyons de le mettre à jour à l'automne..
6. **La fontaine de Catusse** située dans la rue du Barry. Les marches qui y conduisent sont usées et creusées, ce qui nous laisse supposer de nombreux passages et une forte fréquentation de ce point d'eau dans le village. Cette dernière est restée enfouie sous les décombres pendant des années. Elle a été mise à jour il y a près d'une vingtaine d'années par Michel Jeanjean et Jean-Jacques Douziech
7. Pas très loin de Verrières, en longeant le ravin de Fontimal, on trouve la **fontaine de La Mine**, appelée ainsi car un peu plus loin il y a les vestiges d'une mine où était exploité le minerai de cuivre

En partant vers La Fagette:

8. **La source de la Médecine**, dont le trop plein se déverse en bordure de la route avant le chemin des Brandiols sur la gauche.
9. Juste avant l'intersection de **la Fagette**, un filet d'eau s'écoule au bord du chemin. Un petit panneau nous indique joliment que l'eau est potable.
10. Au **Crouzet**, en face la ferme de l'autre côté de la route des auges en grès bordent le petit chemin.

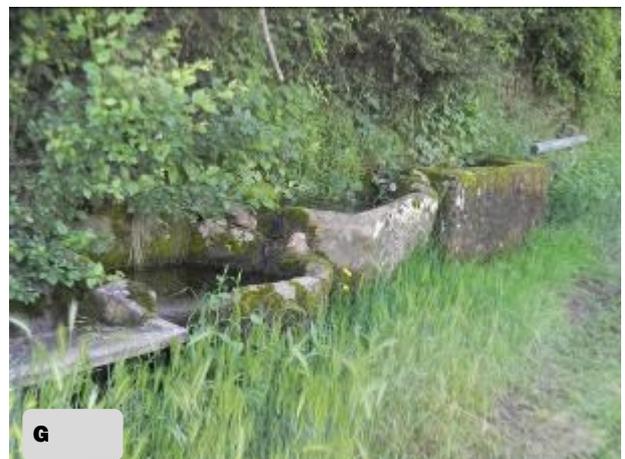
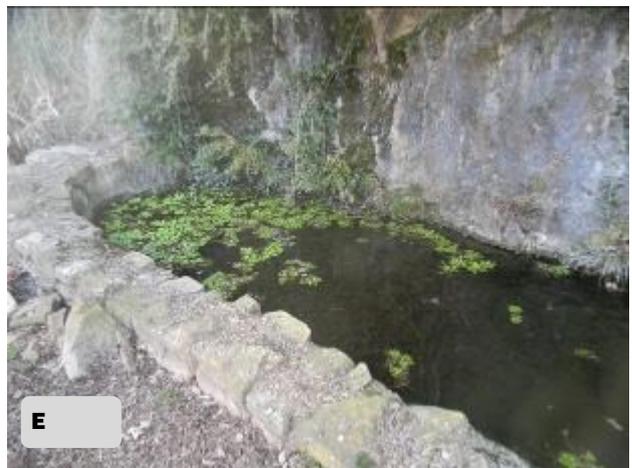
De l'autre côté du Lumensonesque,

11. Dans le virage, en bordure de route, juste avant d'arriver au hameau de **l'Arquinel**, au cœur de la végétation, plusieurs auges sont dissimilées dans la végétation.
12. A **Randels**, sur le versant sud se trouve la source. A l'entrée, une pompe, couverte de rouille permettait de puiser l'eau en profondeur.
13. A **Molière**, la source alimente plusieurs auges à coté du four recouvert de lauzes.

Sur la partie ouest de la commune,

14. A **Vézouillac**, à la sortie du village, plusieurs abreuvoirs se succèdent et forment une placette suffisamment grande pour qu'un troupeau de brebis puisse boire. Un lieu où se trouve aussi la croix du village (disparue en 2015).

**A vous de jouer:**  
**Associez la source ou fontaine à la photo**  
**lui correspondant.**

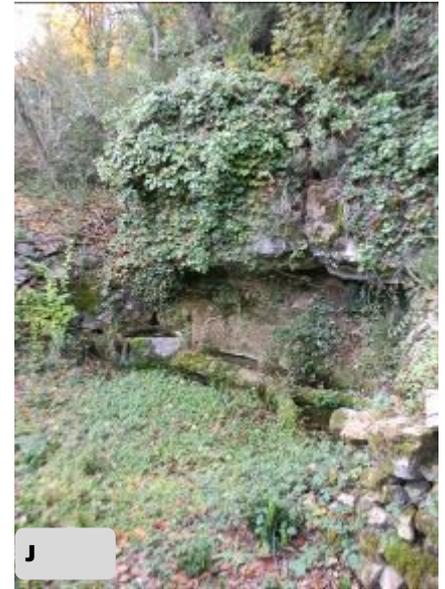


Réponses: A5 B1 C2 D8 E15 F13 G10 H17  
 I11 J3 K9 L16 M6 N14 O7 P12 Q4

15. Il y a aussi une source à l'église de Vézouillac qui se déverse dans une auge en grès au pied de la falaise.

16. Les habitants de Serre allaient chercher l'eau à la source située en face le village, cachée dans un petit bosquet. On s'y rend par un joli petit chemin bordé d'arbres et on accède à la source qui est protégée par un chapeau de lauzes. Aujourd'hui c'est la source de Luzergue qui alimente le village. En cas de baisse de débit de cette dernière, une adduction à Malbosc (réseau alimenté par la source de Saint-Pierre) permet de remplir le château d'eau.

17. La Cavette à La Graillière est située dans le ravin de Salgues et, aujourd'hui, sous l'emprise de la D809. Cette source, dont le débit est très faible maintenant, fournissait à l'époque l'eau aux habitants de La Graillière. C'était aussi, paraît-il, le rendez-vous des amoureux.





## 5ème ENDURO DE VERRIERES

Samedi 30 juillet 2016, s'est déroulé le cinquième enduro moto de Verrières. Une journée de moto tout terrain qui accueillait 85 pilotes venus de loin pour certains pour profiter de l'ambiance décontractante de milieu de saison. Le foyer rural de Verrières et ses bénévoles ont su mettre le paquet comme chaque année, une spéciale banderolée a été mise en place pour que chaque pilote puisse se départager au classement. Une grosse tête d'affiche était présente, Loïc Minaudier (champion de France d'enduro, de montée impossible et surtout le parrain de l'enduro), Nicolas Deparrois (11 saisons de championnat du monde, champion de monde par équipes avec l'équipe de France, 2 fois champion de France et champion de France de cross country), Stéphane Troussier (championnat de France vétérans 2015), et plein d'autres pilotes nationaux...

Du côté course: la journée fut couronnée de succès, autant pour les spectateurs que pour les pilotes qui ont pu monter sur le podium. Loïc Minaudier abandonne la journée malheureusement suite à une casse mécanique dès le matin. La bagarre fut facile pour Nicolas Deparrois qui s'envole de 30 secondes d'avance sur le second Domi Garrigues qui s'est vraiment bien battu face au local Thomas Pons qui a du tout donner pour rattraper les deux chutes des deux premières spéciales.

Le comité des fêtes de verrières a voulu remercier Loïc minaudier de sa ponctualité à cet évènement, et le soutenir pour son projet de Dakar 2017, pour cela une partie des bénéfices de la journée lui ont été reversée. De même pour Nicolas Deparrois, un très grand pilote professionnel, reconnu au niveau mondial qui est arrivé le matin à 4h pour pouvoir participer à notre épreuve et qui est maintenant connu et reconnu dans le monde de l'enduro.

Les bénévoles ont remis le paquet !!! La spéciale extrême de l'année dernière a été rallongée encore d'une centaine de mètres supplémentaires. Nous invitons les amateurs de randonnée à profiter de la fraîcheur et de la beauté de ce chemin tracé dans le ravin qui part du pied de la propriété de chez PONS Frédéric jusqu'à « la mine ».

Résultats du général du week-end :

Une édition réussie qui s'est terminée par la remise des prix et les remerciements; remerciements aux bénévoles

| CLASSEMENT GENERAL |                    | LES VERRIEROIS |  |
|--------------------|--------------------|----------------|--|
| 1er                | Nicolas Deparrois  | 3ème           | Thomas Pons                            |
| 2ème               | Domi Garrigues     | 19ème          | Florian Blanc (Conclus)                |
| 3ème               | Thomas Pons        | 27ème          | Douziech J-Jacques (la Graillerie)     |
| 4ème               | Thomas Deles       | 34ème          | Pons Frédéric (Verrieres)              |
| 5ème               | Stéphane Troussier | 47ème          | Pons Maeva (Verrieres) - 1ère féminine |
| 6ème               | Romain Molinier    | 49ème          | Christophe Cazotte (Conclus)           |

et tout spécialement à Gilbert Gaven qui prête chaque année un terrain pour les spéciales.

**Thomas PONS**



**Pour mieux vous tenir informé** (activités communales, manifestations et évènements sur la commune, ...), **envoyez votre adresse mail à l'adresse ci-dessous** en mentionnant en objet « *contact info commune* »:

**[mairie-verrieres12@orange.fr](mailto:mairie-verrieres12@orange.fr)**





# VERRIERES

LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR  
vous invitent le

**DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2016**

À la

JOURNÉE DU PAIN

SOUPES MAISON

TRENELS

**SUR LA PLACE DU VILLAGE**

**A PARTIR DE 12H00**

